

03 avr 2020 -16:59

Appartient à Conseil des ministres du 3 avril 2020

## Création d'un Comité national de la sécurité pour la fourniture et la distribution d'eau potable

Sur proposition de la Première ministre Sophie Wilmès et du ministre de l'Agriculture Denis Ducarme, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à créer un Comité national de la sécurité pour la fourniture et la distribution d'eau potable.

Pour les opérateurs de services essentiels du secteur de l'eau potable, l'arrêté royal entend créer un Comité national de sécurité pour la fourniture et la distribution d'eau potable. Ce comité assumera pour les opérateurs de ce secteur les tâches et compétences dévolues à une autorité sectorielle. Il est composé à chaque fois de deux représentants et deux suppléants proposés par :

- le ministre fédéral compétent pour la sécurité alimentaire
- la Région flamande
- la Région wallonne
- la Région de Bruxelles-Capitale

Chaque entité ne dispose que d'une voix délibérative. Un quorum minimum de membres présents est prévu pour permettre au comité de délibérer valablement, à savoir au moins un représentant de l'Etat fédéral et au moins un membre présent par région. Le Comité prend ses décisions à la majorité simple des membres présents et, en cas d'égalité des votes, la voix du président est prépondérante.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Première ministre, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales  
Rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://premier.be>

Steve Detry  
Porte-parole (FR)  
+32 473 56 77 04  
[steve.detry@premier.fed.be](mailto:steve.detry@premier.fed.be)

Elke Pattyn  
Porte-parole (NL)  
+32 479 33 51 48  
[elke.pattyn@premier.fed.be](mailto:elke.pattyn@premier.fed.be)

Denis Ducarme, ministre des Classes moyennes, des  
Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration  
sociale, chargé des Grandes villes  
Avenue de la Toison d'Or 87 bte 1  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 250 03 03  
<https://ducarme.belgium.be>

Mathilde Vandenhoeke  
Attachée de presse - porte-parole  
+32 2 541 63 67  
+32 478 70 09 92  
[mathilde.vandenhoeke@ducarme.fgov.be](mailto:mathilde.vandenhoeke@ducarme.fgov.be)